ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DES ASSOCIATIONS DE CLASSES AFFILIEES

SAMEDI 20 JANVIER 2024

PROCURATION

A retourrner par mail virginie.touzeau@ffvoile.fr avant le 18/01 ou à présenter le jour de l'assemblée générale

REPRESENTANT DE LA CLASSE _____

Je soussigné M _____

donne procuration à :

M _____

REPRESENTANT DE LA CLASSE _____

Licencié(e) FFVoile 2023 N°: _____

_____@_____

pour me représenter à cette Assemblée Générale en application de l'article 9 du règlement intérieur de la FFVoile.

_____

« … **Lors de cette réunion, chaque association de Classes comptant au moins 20 adhérents à jour de leur cotisation dispose d'une voix**.

En cas d'empêchement, le représentant d'une association de classe peut donner pour cette réunion procuration à un représentant d'une association de classe de la même catégorie/activité (dériveurs, habitables, catamarans, planches à voile et funboard, voile radiocommandée, quillards de sport, kiteboard, ou toute nouvelle activité reconnue par le Conseil d'Administration de la FFVoile).

Aucun représentant ne peut disposer de plus d'une procuration. Les représentants élus le sont pour l'ensemble des assemblées générales de la FFVoile se déroulant lors de l'année considérée. »…

_____

A _____ le _____

Signature obligatoire
précédée de la mention manuscrite
« lu et approuvé ».

Certifié sincère et conforme.